



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 11/07/2025
Reçu en préfecture le 11/07/2025
Publié le
ID : 069-216902569-20250703-V_DEL_25073_18-DE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **3 juillet 2025**

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
43	29	5	9

Date de convocation le **27 juin 2025**

Présidente : Madame La Maire Hélène **GEOFFROY**

Secrétaire : Monsieur Karim **BALIT**

V_DEL_25073_18

Réouverture crèche Couleur Grenadine du centre social du Grand Vire

Rapporteure: Madame DAHOUM

Présents :

Hélène **GEOFFROY**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOUM**, Matthieu **FISCHER**, Muriel **LECERF**, Philippe **MOINE**, Myriam **MOSTEFAOUI**, Antoinette **ATTO**, Régis **DUVERT**, Nadia **LAKEHAL**, Michel **ROCHER**, Josette **PRALY**, Patrice **GUILLERMIN-DUMAS**, Nassima **KAOUAH**, Pierre **DUSSURGEY**, Fatma **FARTAS**, Yvette **JANIN**, Joëlle **GIANNETTI**, Eric **BAGES-LIMOGES**, Véronique **STAGNOLI**, Dehbia **DJERBIB**, Charazède **GAHROURI**, Harun **ARAZ**, Abdoulaye **SOW**, Richard **MARION**, Christine **BERTIN**, Monique **MARTINEZ**, Karim **BALIT**, Soufia **MAAROUK**

Procurations :

Liliane **GILET-BADIOU** donne pouvoir à Soufia **MAAROUK**, Christine **JACOB** donne pouvoir à Muriel **LECERF**, Frédéric **KIZILDAG** donne pouvoir à Pierre **DUSSURGEY**, David **LAÏB** donne pouvoir à Stéphane **GOMEZ**, Thierry **ELIEN** donne pouvoir à Myriam **MOSTEFAOUI**

Absents :

Ahmed **CHEKHAB**, Nacera **ALLEM**, Nordine **GASMI**, Mustapha **USTA**, Sacha **FORCA**, Audrey **WATRELOT**, Ange **VIDAL**, Carlos **PEREIRA**, Maoulida **M'MADI**

Mesdames, Messieurs,

Reconnaissant le rôle central assuré par les collectivités locales en matière de petite enfance, la loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi confie aux communes, à partir du 1^{er} janvier 2025, le rôle d'autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant, chargée de construire une politique répondant aux besoins des familles de leurs territoires.

Dans le cadre de cette mise en place du service public de la petite enfance (SPPE) au 1^{er} janvier 2025, la commune de Vaulx-en-Velin est donc chargée de construire une politique répondant aux besoins des familles de son territoire.

L'article 17 de la loi pour le plein emploi définit les compétences que doivent exercer les nouvelles autorités organisatrices en matière d'accueil du jeune enfant en fonction de leur taille

Ainsi, en tant qu'autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant, la Commune doit exercer quatre compétences :

1. recensement des besoins des enfants de moins de trois ans et de leur famille en matière de services aux familles ainsi que les modes d'accueil disponibles sur le territoire ;
2. information et accompagnement des familles ayant un ou plusieurs enfants âgés de moins de trois ans ainsi que les futurs parents ;
3. planification du développement des modes d'accueil du jeune enfant ;
4. soutien de la qualité des modes d'accueil sur le territoire.

Au titre de sa troisième compétence (planification du développement des modes d'accueil du jeune enfant) et pour mieux réguler l'implantation de nouveaux projets d'accueil sur le territoire, en cohérence avec la stratégie locale de développement de l'accueil du jeune enfant, la Commune doit émettre un avis d'opportunité pour toute installation, extension ou transformation d'un Établissement d'Accueil de Jeune Enfant (EAJE).

Le code de la santé publique prévoit plusieurs dispositions mises en vigueur au 3 avril 2025 :

- « L'avis favorable (installation, extension ou transformation d'un EAJE) est sollicité par écrit auprès de la commune d'implantation de l'établissement ou service, en sa qualité d'autorité organisatrice d'accueil du jeune enfant par tout moyen permettant d'en justifier la date de réception (Article R2324-21) » ;
- « Les autorisations de création et leur renouvellement sont octroyés pour une durée de quinze ans. La délivrance d'une autorisation d'extension ou de transformation entraîne un renouvellement de l'autorisation de création ainsi modifiée pour la même durée de quinze ans (Article 2423-20-3) » ;
- « La demande d'avis est réputée complète dès sa réception sauf si, dans un délai d'un mois, l'autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant notifie au demandeur une liste de pièces ou d'informations manquantes. A réception de ces pièces ou informations, l'autorité organisatrice notifie au demandeur l'accusé de réception du dossier complet. En l'absence de réception des pièces et des informations manquantes dans un délai d'un mois à compter de la réception de la liste par le demandeur, la demande d'avis est réputée caduque (Article 2423-20-3).

La crèche « Couleur Grenadine », du centre social le Grand Vire, 23 rue Jules Romains 69120 Vaulx en Velin, « petite crèche » de 24 berceaux, a fermé ses portes le 27 juillet 2024 pour d'importants travaux de réaménagement.

Ces travaux achevés lui permettent désormais de bénéficier d'une capacité d'accueil de 27 berceaux entraînant ainsi un reclassement de la crèche en catégorie « moyenne crèche ».

Cette crèche répond à un besoin réel des familles de la commune de Vaulx-en-Velin et s'inscrit pleinement dans la politique communale de soutien à la petite enfance. La capacité d'accueil augmentée contribuera à améliorer l'offre de garde sur la Commune et à renforcer le service local aux familles.

Dans le cadre du SPPE, le centre social du Grand Vire a bénéficié des appuis de plusieurs services municipaux pour mener à bien ce projet de rénovation et restauration de la crèche Couleur Grenadine.

Les services vie associative, techniques et la petite enfance ont ainsi mis en œuvre la quatrième compétence d'accompagnement des porteurs de projet de développement du service d'accueil collectif pour les tout-petits (aide au financement, à faisabilité des travaux et à la réorganisation de l'accueil des enfants pendant les travaux comme à la réouverture, etc).

A l'issue des travaux, le centre social a sollicité la Ville pour un avis favorable à l'ouverture de la nouvelle crèche Couleur Grenadine. La crèche ouvrira ses portes une fois l'obtention de l'agrément PMI des services de la Métropole de Lyon, à la rentrée de septembre 2025.

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- approuver l'extension de la capacité de l'établissement à 27 berceaux ;
- émettre un avis favorable à la réouverture de cet établissement.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré, décide,

- d'approuver l'extension de la capacité de l'établissement à 27 berceaux ;
- d'émettre un avis favorable à la réouverture de cet établissement.

Suffrages exprimés	34	
Vote(s) Pour	34	Hélène GEOFFROY , Stéphane GOMEZ , Kaoutar DAHOUM , Matthieu FISCHER , Muriel LECERF , Philippe MOINE , Myriam MOSTEFAOUI , Antoinette ATTO , Régis DUVERT , Nadia LAKEHAL , Michel ROCHER , Josette PRALY , Patrice GUILLERMIN-DUMAS , Nassima KAOUAH , Pierre DUSSURGEY , Fatma FARTAS , Yvette JANIN , Joëlle GIANNETTI , Liliane GILET-BADIOU , Eric BAGES-LIMOGES , Véronique STAGNOLI , Dehbia DJERBIB , Charazède GAHROURI , Christine JACOB , Harun ARAZ , Abdoulaye SOW , Frédéric KIZILDAG , David LAÏB , Richard MARION , Christine BERTIN , Monique MARTINEZ , Karim BALIT , Soufia MAAROUK , Thierry ELIEN
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le jeudi 03 juillet 2025.



Le secrétaire de séance

Karim BALIT



CENTRE SOCIAL

Envoyé en préfecture le 11/07/2025

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le

S²LOW

ID : 069-216902569-20250703-V_DEL_25073_18-DE

Ville de Vaulx-en-Velin
À l'attention de Madame la Maire
Place de la Nation
69120 Vaulx-en-Velin

À Vaulx-en-Velin, le 23 Avril 2025

Dossier suivi par :

Jérémy FAVRE

☎ 07.66.38.99.27

✉ direction@csgrandvire.fr

Objet : Sollicitation de l'avis favorable de la commune – Réouverture de l'Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant « Couleur Grenadine » à compter du 25 août 2025

Madame la Maire,

Conformément aux dispositions de l'article R. 2324-21 du Code de la santé publique, nous avons l'honneur de solliciter par la présente l'avis favorable de la commune de Vaulx-en-Velin, en sa qualité d'autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant, dans le cadre de la réouverture de notre Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant « Couleur Grenadine ».

Par arrêté n° 2024-10-08-R-0769, la Métropole de Lyon avait pris acte de la fermeture temporaire de notre établissement situé au 23 rue Jules Romain à Vaulx-en-Velin, classé en petite crèche (24 berceaux), à compter du 27 juillet 2024, en raison de travaux de rénovation.

Les travaux étant désormais achevés et le bâtiment réceptionné, nous projetons la réouverture de la structure à compter du lundi 25 août 2025. Nous souhaiterions également porter à votre attention que cette reprise d'activité s'accompagne d'une demande d'évolution de capacité d'accueil, qui passerait de 24 à 27 berceaux. Ce changement entraînerait un reclassement en catégorie « moyenne crèche », bien que la nature des travaux réalisés n'ait pas impliqué d'extension de surface.

Aussi, nous sollicitons votre avis favorable, indispensable à la poursuite de notre démarche auprès des services de la Métropole de Lyon pour l'obtention de l'arrêté d'ouverture.

Nous restons à votre disposition pour tout échange complémentaire ou pour organiser une visite des locaux.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions de croire, Madame la Maire, en l'assurance de notre considération respectueuse.

Le Président

Centre Social Le Grand Vire
23 Rue Jules Romain
69120 VAULX EN VELIN
Tél. 04 78 80 73 93
Fax 04 72 97 01 78
Site 310 880 774 00043 - APE 8891A

Jaafar GREINCH



CENTRE SOCIAL

Etude de besoin EAJE Couleur Grenadine Centre Social Le Grand Vire

L'établissement d'accueil du jeune enfant du centre social le Grand Vire est situé en quartier politique de la ville en centre-ville de Vaulx-en-Velin au 23 rue Jules Romains.

Les données socio-démographiques

Vaulx en Velin est une commune en pleine expansion démographique avec une croissance démographique continue **de 2020 à 2022**. Si les naissances ne progressent plus et restent constantes, le taux de naissance vaudrait rester le plus important de la Métropole.

Chiffres CAF (données Caf 2021 en lien avec évolution de la population):

- Le nombre de couples avec enfants a baissé de **1.9%**
- Le nombre de monoparents avec enfants de - de 2 ans a baissé en 4 ans de **-9.1%**
- Le seuil de familles vaudaises bénéficiant de minima sociaux (23,7%) **est beaucoup plus important que celui de la Métropole Lyonnaise (13.8%).**

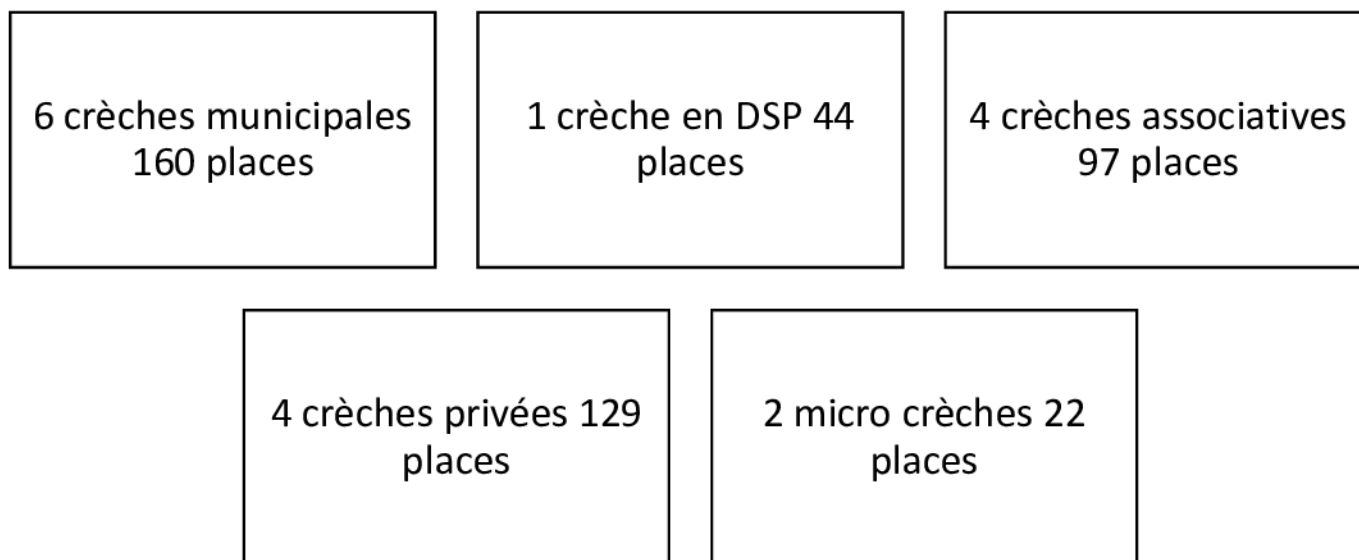
			2018	2019	2020	2021	% en 2021	Evolution 2021/2018
VAULX-EN-VELIN	LES FAMILLES ALLOCATAIRES	Nombre total de familles(avec enfant(s) à charge au sens des prestations)	6 907	6 964	6 902	6 852		-0,8%
		Nombre de couples avec enfants de 0 à 17 ans inclus	4 825	4 843	4 787	4 733		-1,9%
		Nombre minima sociaux avec enfants de 0 à 17 ans inclus	1 621	1 627	1 672	1 623	23,7%	0,1%
VAULX-EN-VELIN	LES ENFANTS	Nombre d'enfants total de 0 à 2 ans inclus	2 720	2 679	2 561	2 424		-10,9%
		Nombre de monoparents avec enfants de 0 à 2 ans inclus	430	448	426	391		-9,1%
METROPOLE	LES FAMILLES ALLOCATAIRES	Nombre total de familles (avec enfant(s) à charge au sens des prestations)	151 791	152 613	150 998	148 434		-2,2%
		Nb minima sociaux avec enfants de 0 à 17 ans inclus	20 003	20 443	21 062	20 520	13,8%	2,6%

Source : Données CAF du Rhône au 31/12/2021 connues au 01/03/2022 Commune VAULX-EN-VELIN

L'accueil de la petite enfance

L'accueil de la petite enfance se décline sur le territoire vaudais de la façon suivante :

452 places de crèches en 2023 réparties dans **17 crèches différentes**:



Les assistantes maternelles représentent **510 places en 2023** réparties chez **170 ASSMAT agréées (contre 573 places chez les ASSMAT en 2021** réparties chez **191 ASSMAT agréées**).

La part des assistantes maternelles en activité + de 55 ans est passée de **22,6 %** en 2020 à **28,4 %** en 2022 (source : Caisse d'allocations familiales DU RHONE). Ce qui participe aux éléments d'explication de la baisse du nombre d'ASSMAT agréées **de 20%** avec 212 ASSMAT agréées en 2019 et 170 en 2023.

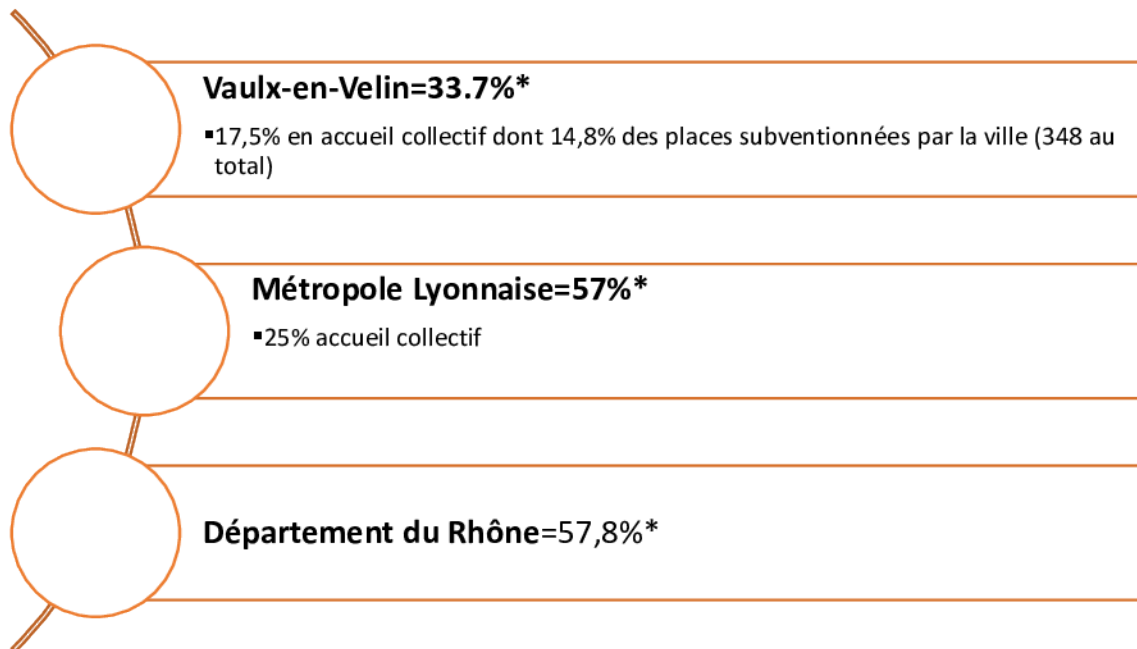
Evolution du nombre d'ASSMAT agréées en 2019 et 2023 en 2023.

		2019	2020	2021	2022	2023	Evolution 2019- 2021	Evolution 2019- 2022	Evolution 2019- 2023
ASSMAT	Nombre d'ASSMAT agréées	212	205	191	183	170	-9,9%	-13,7%	-19,8%
	Nombre d'ASSMAT en activité	169	157	143	133		-15,4%	-21,3%	
	Nombre de places théoriques chez ASSMAT	636	615	573	549	510	-9,9%	-13,7%	-19,8%
	Enfants de - de 6 ans gardés par une ASSMAT	349	298	303	296		-13,2%	-15,2%	
	Enfants de - de 3 ans gardés par une ASSMAT	219	183	179	199		-18,3%	-9,1%	
	Nombre d'ASSMAT utilisatrices des RPE	138	132	114	97		-17,4%	-29,7%	

Source Direction Petite Enfance Vaulx-en-Velin

Le taux de couverture de garde tout mode d'accueil confondu de Vaulx-en-Velin est très inférieur à celui de la Métropole et du Rhône:

Pour 100 enfants de -de 3 ans Source CAF janvier 2022. La commune est identifiée par la CAF comme un territoire prioritaire pour la création de modes d'accueil "formels" pour les enfants de moins de 3 ans (Assistant(e) maternel(le) employé(e) directement par des particuliers, salarié(e) à domicile, accueil en EAJE et école maternelle).



La demande d'accueil Vaudaise

		2019	2020	2021	2022	2023	Evolution 2019-2023	
CRECHES	Places de crèche du territoire		340	424	424	424	452	32,9%
	Places attribuées par la Ville		249	360	360	360	348	39,8%
	Accueil Régulier (+ de 15 heures) Prochaine commission en octobre 2023							
	Demandes enregistrées		450	361	487	404	252	
	Demandes Accordées	Nombre de places	303	244	231	244	201	
		Taux de réponses	67,3%	67,6%	47,4%	60,4%	79,8%	
	Demandes refusées/reportées	Nombre de places	147	117	256	160	49	
		Taux de réponses	32,7%	32,4%	52,6%	39,6%	19,4%	
	Accueil Occasionnel							
Demandes enregistrées		546	434	392	313	157		

*chiffres 2022 non comparables avec années précédentes suite à la réorganisation des commissions d'attributions
 Source Direction Petite Enfance Vaulx-en-Velin

L'EAJE Couleur Grenadine a aujourd'hui un agrément pour 24 berceaux. Le Centre Social Le Grand vire engage aujourd'hui des travaux de rénovation, pour une meilleure adéquation avec le projet social et le projet familles de la structure.

Ces travaux permettront au sein de l'EAJE un réaménagement plus fonctionnel et cohérent avec le projet d'établissement, ainsi qu'une extension de places, pour une possibilité d'accueil de 27 berceaux. Cette augmentation de la capacité d'accueil correspond à un besoin de garde des familles, sur un territoire avec une couverture de mode de garde encore très inférieur aux besoins.